**Covid-19 : Informations et rappels sur le port de lunettes et lentilles de contact**

Voici quelques informations et rappels d’hygiène pour les porteurs de lunettes et lentilles :

Le virus Covid-19 peut être présent dans les larmes et peut se manifester en premier symptôme par une conjonctivite.

Lavez soigneusement tous les jours vos lunettes à l’eau savonneuse et essuyer à l’aide d’une microfibre. Elles peuvent être porteuses du virus.

Les lunettes permettent également de se protéger les yeux des projections éventuelles d’une personne infectée (projection dans les yeux qui est une voie de passage du virus). Les préférer aux lentilles si vous êtes amené à rencontrer des personnes éventuellement porteuses du virus.

**Pour les porteurs de lentilles de contact :**

Les opticiens ont reçu la recommandation de ne plus vendre de lentilles de contact et produits d’entretien pendant toute la durée du confinement. Ils assureront uniquement les urgences par rapport aux lunettes (casse, perte et renouvellement sur ordonnance avec indication du caractère d’urgence) selon des horaires précis à chaque magasin.

Délivrance pour tout personnel soignant dans le cadre du plan Covid-19.

Arrêter le port des lentilles en cas de signes d’infection (fièvre, rougeurs oculaires, larmoiements, rhume, toux).

Bien respecter le nettoyage des lentilles avec les produits d’entretiens : si vous n’en n’avez plus, ne portez plus vos lentilles.

Bien se laver les mains avant et après la pose des lentilles.

Bien respecter le temps de port de vos lentilles (se référer à l’ordonnance et à la boîte). **Ne pas dépasser la durée du port sous peine de possible graves infections oculaires.**

Pour toute question, vous pouvez joindre votre ophtalmologiste, orthoptiste ou opticien.